



Public / Privé même combat ! NON à la LOI TRAVAIL **XXL**



- Suppressions de postes
- Baisse du pouvoir d'achat
- Mal être au travail
- Précarisation des agents
- Avancement à la tête du client
- Salaires à la tête du client
- Allongement des carrières

Depuis 2014 les mauvais coups sont durs à encaisser !

Après les mesures **BALOGÉ ; MACRON** en remet une couche :

- Journée de carence
- Blocage du point d'indice
- Baisse des aides au logement
- Suppression de 70000 fonctionnaires territoriaux
- Baisse des salaires et des retraites

Il ne faut pas croire qu'à travers la loi travail seul le privé est visé. Il s'agit bien par toutes ces mesures de baisser les salaires, flexibiliser l'emploi pour renforcer la rémunération des actionnaires. Moins d'emploi dans le public, c'est plus de privatisations « externalisation » pour réaliser des profits sur le dos des contribuables.

C'est tout de suite qu'il faut s'engager contre les reculs de demain :

Pour cela **MOBILISE TOI !**

GREVE le 12 septembre

MACRON VEUT GOUVERNER
PAR ORDONNANCES

POUR LA
RÉFORME
DU CODE DU
TRAVAIL...

...JE VAIS VOUS
PRESCRIRE UNE
DEMIE-TONNE DE
VASELINE...

RASSEMBLEMENT A NIORT 14H place de la Brèche

La cgt appelle à se mobiliser et à faire grève

Syndicat CGT des personnels actifs et retraités des collectivités de la Communauté d'agglomération du Niortais.
3 rue du Mûrier, 79000 Niort Tél:05 49 78 76 01 - e mail cgt.txniort@gmail.com



COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE DES SERVICES PUBLICS 79

Syndicat des Territoriaux du Nord (Thouars) : 07 57 50 17 39 - cgtterritoriauxnord79@gmail.com

Syndicat Territoriaux du Sud (Niort) : 05 49 09 09 38 - cgtterritoriauxsud79@gmail.com

Syndicat Territoriaux de la Ville, CAN et SEV (Niort) : 05 49 78 76 01 - cgt.txniort@gmail.com

Syndicat Territoriaux du Conseil Départemental (Niort) : 05 49 06 63 04 - cgt@deux-sevres.fr

Les militantes et militants **CGT** sillonnent le département régulièrement. Dans de nombreuses collectivités locales, les agents nous font part d'un malaise grandissant à la limite du supportable dans de très nombreux services publics. Un constat qui n'épargne aucune collectivité locale, aucun service.

Mal être au travail, non reconnaissance, mise à l'écart des projets ou des réorganisations de services, individualisation des salariés etc sont le lot quo-

tidien de trop nombreuses et nombreux collègues. Sur le terrain, un sentiment de « peur » est même de plus en plus exprimé !!! C'est pour toutes ces raisons qu'il est URGENT de se mobiliser et de s'exprimer.

Le 12 septembre, la **CGT** vous propose d'agir avec détermination et collectivement pour montrer à tous nos employeurs locaux que ces situations et ces dysfonctionnements doivent cesser.

Nous rappelons également au gouvernement que les fonctionnaires territoriaux ne sont pas des privilégiés, mais des salariés au service de la population sur l'ensemble du territoire !

Non ! à :

- La baisse des dotations d'état prévue de 13 milliards en cinq ans.
- La remise en place du Jour de Carence
- La suppression de 70 000 postes dans les collectivités locales en 5 ans.
- La fin de la hausse uniforme du point d'indice qui remet en cause notre statut.
- La poursuite des réformes des collectivités locales qui va faire disparaître un certain nombre de départements.

Autant de projets visant à détruire les services publics et aux conséquences graves pour tous les usagers et les services publics !

Le 12 septembre, nous avons toutes les raisons pour être dans la rue aux côtés de nos collègues du privé pour dire **NON à la LOI TRAVAIL !**

OUI ! à :

- La création d'emplois publics de proximité pour répondre aux besoins de la population ;
- Une réforme fiscale et une réorientation des dépenses publiques en direction de toute la population ;
- Une augmentation significative du point d'indice des agents ;
- La reconnaissance des qualifications, un début de grille à 1 800 € ;
- Un moratoire sur les réformes engagées.

*maintenant
ça suffit !*

